

Département de La Creuse

Evolis 23

Réunion du Bureau du 10 Octobre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 10 Octobre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Convocation : 4 Octobre 2022

Présents : BOUDIER Sylvie ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; HAMONEAU Nicolas ; LABESSE Jean-Claude ; MATIGOT Jean-Roland ; MOUTAUD Christophe ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; VIRMONT Fabien.

Excusés : BARBAIRE Jean-Luc ; CHAVANT Philippe ; MONDON Thierry ; SIMONNET Nicolas ; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : Monsieur LABESSE Jean-Claude

Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe

Membres : 27

Présents : 14

Votants : 15

Délibération n° 2022-141

Code nomenclature : 7.6 – Contributions budgétaires

Objet : Contribution GARTEMPE

Monsieur le Président rappelle les modalités de calcul des contributions communales fixées par les statuts en matière de voirie et d'aménagement. Il présente le programme de voirie à réaliser pour la commune de GARTEMPE propose de fixer la contribution correspondante.



Après délibération, le bureau décide :

- De fixer la contribution de la commune de GARTEMPE :

Montant	Opérations
-23 260,80 €	Aménagement de cimetière (DP-211118-1895CI - DETR 2022 Réfection murs du cimetière) - annulée et remplacée
22 022,91 €	Aménagement de cimetière (DP-211118-1895CI - DETR 2022 Réfection murs du cimetière + BOOST)

- Dit que cette contribution pourra être appelée en plusieurs fois, y compris par le versement d'acomptes avant le démarrage de l'opération.

Le Président,
Patrick ROUGEOT



SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougères 23300 Noth - tél 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073

Publication le : 17 OCT. 2022